



Janvier 2023



Chers amis pêcheurs,

L'année 2022 ne restera pas dans les annales sur le plan climatique pour le bien être des milieux aquatiques et de leurs habitants.

Faut espérer que les précipitations tant attendues arrivent de manière à permettre une recharge des nappes phréatiques, un écoulement correct de nos cours d'eau mais également une remontée de nos plans d'eau.

Ceci dit, soyons réalistes car tous les experts climatiques s'accordent pour nous dire que l'eau viendra de plus en plus à manquer.

À l'humain donc à s'adapter dans ces différentes pratiques de manière à gérer au plus près la ressource.

Votre fédération dans le cadre de ces différentes actions cherche à convaincre les acteurs concernés par la gestion de l'eau que l'on peut gérer différemment dans l'intérêt de tous.

Mais votre fédération s'est déjà engagée dans cette adaptation pour vous permettre de continuer à pratiquer votre loisir dans les meilleures conditions tout en ayant conscience que la pêche de demain ne sera plus celle d'aujourd'hui.

Ma confiance envers notre réseau associatif à s'adapter est totale et soyez convaincu que votre fédération départementale est déterminée.

Bonne année 2023 et gardez la pêche !!

Votre Président Fédéral

David Fernandez

Votre Président Fédéral David FERNANDEZ



## • Suivi des carnassiers (par marquage de type spaghetti)

Dans la cadre de la mise en place de notre Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP) nous avons mis en œuvre une mesure afin de suivre l'introduction de poissons dans les différents milieux du Département.

Vous serez probablement amenés à capturer des poissons marqués comme présenté sur la photo ci-contre. Le numéro de téléphone et un code sont inscrits sur ces marqueurs, merci de contacter la fédération si vous êtes amenés à rencontrer ce cas de figure.

Une photo, taille (et poids si possible) sont autant d'éléments qui nous intéressent. Vous aurez compris que la réussite de cette étude dépend du nombre de retours et donc de votre participation.

À vos cannes !



# Ça change en 2023!

## • Quota

### salmonidés

qui passe à 5 salmonidés toutes espèces confondues dont 2 Ombres communs par jour et par pêcheur.

## • Quota

### Black-Bass

à 1 individu de 30 cm par jour et par pêcheur. Sa conservation est interdite entre le 30 Janvier et le 23 Juin.

## • Autorisation de pêcher

Au leurre et au vif dans les cours d'eau de 1ère catégorie et en gestion patrimoniale dans la montagne noire (réglementation spécifique abrogée). Attention, la pêche au vif reste interdite dans les plans d'eau de 1ère catégorie de ce même secteur.

## • Extension de la pêche au leurre



Toute l'année sur le canal du midi et ses annexes. La conservation du Brochet, Sandre, Perche et Black Bass et la pêche au vif et au poisson mort pendant sa période de fermeture nationale soit du 30 Janvier au 28 Avril sont interdites. Toute capture pendant cette période doit être suivie d'une remise à l'eau immédiate.

## • Pêche interdite

les jeudis et vendredis, jours de déversement sur les parcours salmonidés surdensitaires selon calendrier prévisionnel d'empoissonnement (p.26-27 du guide piscicole ou sur notre site internet fedepeche11.fr). \* À noter que les dates inscrites au tableau sont susceptibles d'évoluer selon des contraintes non maîtrisées par la fédération (hydrologie, panne, capacité de production...). Merci dans ce cas de se référer au site internet de la fédération de l'Aude [www.fedepeche11.fr](http://www.fedepeche11.fr) et aux communiqués via Facebook.

## • Création de nouveaux parcours :

- - No-kill Truite : L'Orbiel à Lastours
- - No-kill truite surdensitaire : La Rougeanne à Montolieu/Moussoulens
- - No-kill Carnassier/Pêche au leurre uniquement: Lac de Laprade basse
- - Carpe de nuit sur le Canal et plans d'eau de La Pène et d'Arques
- - No-kill Carpes et Tanches sur les plans d'eau de Fontorbes à Alzonne et de l'étang salin à Coursan (labellisation Carpodrome en cours)

## • Mise en place

de réserves temporaires le long du Canal du Midi afin de protéger le frai des Brochets, Perches, Sandres et Black Bass du 30 janvier au 23 juin 2023.

## Extension des parcours Carpe de nuit

sur l'intégralité du fleuve Aude en seconde catégorie soit de Limoux (Seuil des Religieuses) au pont de Fleury (pont le plus en aval - D168).



Brochets



# Des nouvelles de l'étude pour la préservation des habitats des Chabots de l'Aude

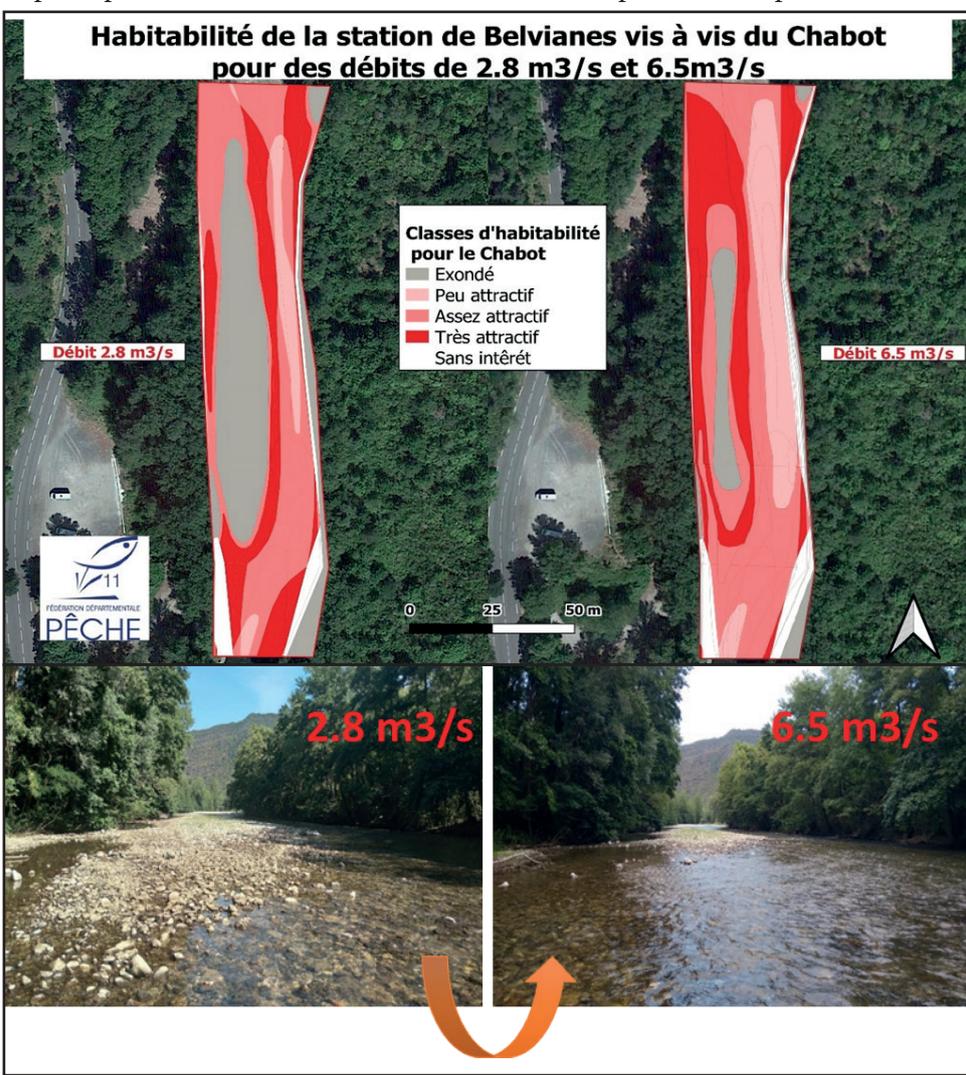
Comme mentionné à l'occasion de la Newsletter N° 7, la Fédération départementale de pêche de l'Aude, regroupée avec la Fédération Aude Claire, avaient été désignées comme lauréates à l'occasion de l'appel à projet biodiversité lancé par l'agence de l'eau RMC. Pour rappel, le « Chabot » est un indicateur très sensible de notre fleuve, dont les exigences biologiques couvrent l'ensemble de celles des autres espèces d'accompagnement dont la Truite Fario. Il s'agit d'une espèce dite parapluie.

Après deux années d'investigations de terrain, de nombreux éléments de connaissance sur ses habitats de prédilection mais aussi sur les principales menaces existantes dans son aire de répartition ont pu être démontrés.

Le fleuve Aude concentre ainsi le principal pool de population entre Axat et Quillan. Néanmoins, les abondances de Chabot restent anormalement faibles en lien avec les nombreuses pressions d'origines humaines. Parmi les activités à l'origine de perturbations sur les milieux aquatiques de la Haute Vallée de l'Aude, les éclusées associées à la production d'hydroélectricité et les altérations de la continuité écologique sont apparues comme les plus impactantes.

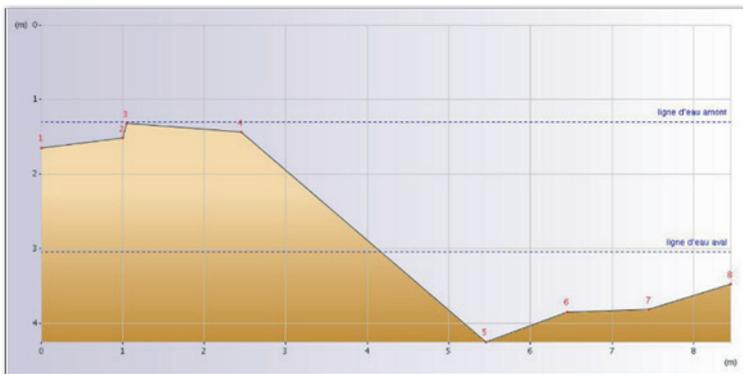
En effet, l'étude de micro habitats à l'échelle de stations de référence révèlent que l'attractivité du fleuve Aude peut singulièrement varier à l'échelle d'une journée en fonction des lâchers d'eau. Cela a pour conséquence directe d'exposer les Chabots à des échouages mais aussi de diminuer considérablement les surfaces d'habitats favorables à leur survie.

Par ailleurs, l'opportunité d'une collaboration inédite avec l'antenne du CNRS de Moulis a permis la mise en évidence de l'appauvrissement génétique des populations de Chabots en lien avec la présence de barrages en rivière. De cette manière, l'utilisation de l'indice de différenciation génétique (F-index) a pu mettre en évidence une rupture totale entre les populations de Chabots présentes en amont et en aval du seuil de la Scierie à Belvianes et Cavirac. La perte de diversité génétique est un effet connu de la rupture de la continuité



écologique. Elle est une des causes du déclin de la biodiversité de nos rivières par baisse de capacité d'adaptation des espèces face aux perturbations naturelles et anthropiques.

Cet appel à projet aura donc permis d'évaluer l'état critique des populations de Chabots sur le fleuve Aude et le Rebenty. L'évolution des compétences au sein du pôle technique a notamment consisté à utiliser de nouveaux protocoles de mesures de qualité des habitats et par conséquent démontrer de manière objective et factuelle ce que nous avons pendant longtemps apprécié à dire d'expert. Il s'agit maintenant d'aboutir à une série de fiches actions que nos partenaires privilégiés (SMMAR, DDTM, Agence de l'Eau, Conseil Départemental de l'Aude, EDF) seront à même de reprendre pour la prise en compte de la fragilité de nos écosystèmes aquatiques et la vulnérabilité de certaines espèces protégées comme le Chabot commun.



# Lancement de la nouvelle saison d'animations de l'école de la Fédération de pêche de l'Aude



École fédérale de pêche 11

Cette année, comme les années précédentes, l'école de pêche fédérale propose aux 7-17 ans des stages Carnassier, Mouche, Coup au moulinet, Nuit Carpe, Truite mais également deux nouveautés: **La pêche du Silure et la semaine Multipêche!!**

Vous pouvez demander le flyer ou aller directement le télécharger ainsi que la fiche d'inscription sur [www.fedepeche11.fr](http://www.fedepeche11.fr), rubrique «apprendre». Vous y trouverez également le planning des APN (Ateliers Pêche Nature) ouverts aux jeunes à partir de 7 ans.

**ça pêche dans l'Aude!!**

## CALENDRIER

## ANIMATION



11 Aude

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 S
2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M
3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M
4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 M
5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M
6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 M
7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 J
8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 V
9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 S
10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 S	11 L	11 M	11 S	11 L	11 L
12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M
13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 M
14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 J
15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 V
16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 S
17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M
19 D	19 D	19 J	19 V	19 S	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M
20 L	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 M
21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 M
22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 M
23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M
24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M
26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M
27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 M
28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 M
29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 S	29 V	29 D	29 M	29 V	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 D	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M
31 V	31 M	31 J	31 S	31 M	31 V	31 L	31 J	31 M	31 D	31 M	31 D

- Carnassier
- Silure
- Coup moulinet
- Nuit carpe
- Truite
- Mouche
- Semaine Multipêches

JANVIER 2024: Samedis 6 et 20

Vacances scolaires

Nos animateurs, diplômés BPJEPS:



Sylvain et

Thibaut



1 journée 25€ / 2 journées 50€ / Semaine multipêches 100€

Retrouvez nous sur Facebook et notre site [fedepeche11.fr](http://fedepeche11.fr)  
04.68.25.16.03